



## Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain

REUNION DU BUREAU SYNDICAL  
du 16 septembre 2022

-----

Délibération n°DE202209079 : ELECTRIFICATION – Aides du FACÉ 2022 –  
Programme "Environnement" - Plan de financement.

### RAPPORT DU PRESIDENT

Comme pour tous les programmes FACÉ, depuis 2012, la part du FACÉ couvre au maximum 80% de travaux éligibles HT, alors qu'auparavant les aides couvraient 65% du montant TTC des travaux.

Par courrier du 29 mars 2022, les services de l'Etat nous ont notifié la participation accordée au département de l'Ain au titre du sous-programme "environnement" de son programme principal pour l'exercice 2022, qui s'élève à 602.000 €. Ce montant permet la réalisation d'un programme de travaux de 903.000 € toutes taxes comprises.

Cette dotation est un complément intéressant pour financer les nombreuses demandes d'opérations esthétiques, au titre de financements "environnement" mis en place entre le Syndicat et ENEDIS, et du programme spécifique "taxe".

Les travaux susceptibles d'être financés sur ce programme, concernent des travaux d'esthétique effectués en coordination avec d'autres travaux.

Le financement est assuré au moyen de :

- la subvention du FACÉ,
- d'une participation du Syndicat,
- et de la participation des collectivités intéressées.

Pour des raisons évidentes d'équité, les participations des collectivités sont identiques à celles des programmes similaires.

Le montant global permettra de financer les opérations, suivant le plan de financement annexé.

.../...

Compte tenu de ces précisions, je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur le plan de financement correspondant à ce programme, qui fait ressortir une participation de 60 200 € du Syndicat.

\* \* \* \* \*

### DECISION

Le Bureau Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré,

- Approuve le plan de financement du programme "environnement" proposé, qui demeurera annexé à la présente délibération et qui, pour un montant de travaux de 903.000 €, fait apparaître une participation de 60 200 € du Syndicat.

Présents : Walter MARTIN, Michel CHANEL, Andrée TIRREAU, Christophe GREFFET, Vincent SCATTOLIN, Alexis MORAND, Daniel DOMPOINT, Renaud DONZEL, Denis LINGLIN, Françoise COURTINE, Stéphane MARTINAND, Annie MEURIAU, Christian FONTAINE, Daniel ROUSSET, Eric GAILLARD, Yannick RIOU et Patrick MATHIAS.


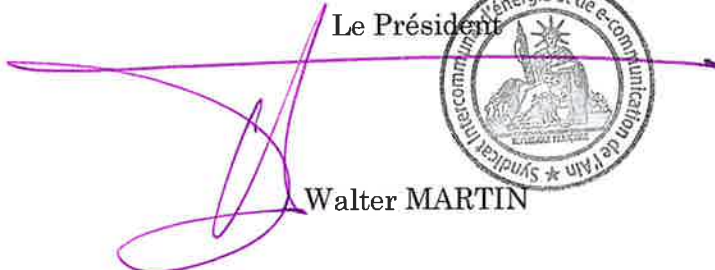
Secrétaire de séance : Alexis MORAND.

Vote : Unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Le Président



Walter MARTIN

Je certifie le présent acte exécutoire conformément aux lois et règlements en vigueur, pour avoir été transmis à Madame la Préfète, qui en a accusé réception le .....

